

INVITATION PRESSE

France Relance – La rénovation énergétique des logements et bâtiments en Charente

Angoulême, le 26 février 2021

Le plan France Relance consacre près de 7 milliards d'euros à la rénovation énergétique des logements privés, des locaux des TPE et PME, des bâtiments publics et des logements sociaux.

Lancée en 2020 et élargie en 2021, MaPrimeRénov' s'ouvre désormais à tous les propriétaires occupants, quels que soient leurs revenus, aux propriétaires bailleurs, mais aussi aux syndicats de copropriétaires pour la réalisation de travaux dans les parties communes.

En Charente, plus de 1 000 ménages bénéficient déjà de MaPrimeRénov', pour un montant d'aides de près de 3,4 millions d'euros.

La préfète de la Charente, Magali Debatte, vous convie à un point presse sur le bilan de la rénovation énergétique et les nouvelles aides mises en œuvre par l'État :

Mercredi 3 mars 2021 à 15 heures
à la Résidence de la gare
(boulevard De Lattre de Tassigny à Angoulême)

en présence de Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême et président de Grand Angoulême, de l'association SOLiHa, opérateur de rénovation urbaine, et du syndic de la copropriété Cytia.

**En application des gestes barrière, le port du masque est obligatoire
durant toute la durée de la visite.**

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle